



Les Verts carougeois ont le plaisir de vous présenter leur programme pour la législature 2015-2020.

Le 19 avril et le 10 mai 2015, il s'agira de **renouveler les autorités municipales et d'élire nos Conseillères et Conseillers administratifs pour une durée de cinq ans**, ainsi que le veut la nouvelle Constitution genevoise.

C'est dire l'importance que ces prochaines élections représentent pour notre commune !

Depuis que nous sommes représentés au Conseil municipal, nous n'avons cessé d'élargir notre influence. Durablement, les Verts ont marqué la politique municipale. Même d'autres partis se profilent désormais sur la protection de l'environnement. Mais il en va de l'écologie comme de beaucoup de choses ; **il faut toujours préférer l'original à la copie !**

Nous sommes persuadés que **l'écologie politique est le projet le plus pertinent pour affronter les défis du XXI^e siècle.**

Carouge va au devant de grands défis.

Le développement de notre commune dans le quartier PAV (Praille-Acacias-Vernets) s'accompagnera d'une forte augmentation de sa population. La réalisation d'un grand parc public dans ce secteur, voulue par les Verts, et dont le principe a été accepté par le canton-Etat, nous tient particulièrement à cœur.

La reconstruction du Théâtre de Carouge et de la salle des Fêtes est aussi un projet qui nous motive.

Réaliser, enfin, la zone piétonne du Vieux-Carouge votée en 2008 ! Ainsi qu'un réseau cyclable continu et sécurisé en associant systématiquement la population, dans sa diversité, au développement de sa ville dans tous les domaines ! Construire des logements, promouvoir les coopératives d'habitation à prix abordables, réaliser des places de crèches !

Beaucoup reste à faire pour continuer à bien vivre à Carouge !

**Nous continuerons à agir pour le plus grand nombre.
Faites-nous confiance et lisez notre programme !**

Thèmes

- Aménagement du territoire et environnement
- Cohésion sociale
- Culture, sports et loisirs
- Economie
- Gouvernance et fiscalité
- Logement
- Mobilité
- Santé et action sociale
- Sécurité

Aménagement du territoire et environnement Carouge **« une ville durable »**

Développer le caractère accueillant d'une cité où il fait bon vivre. Poursuivre une politique d'aménagement qui intègre les attentes des habitant-e-s de tous les quartiers de Carouge. Favoriser la biodiversité sur le territoire communal.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Réaliser un grand parc public dans le futur secteur PAV (Praille-Acacias-Vernets) ;
- Concevoir un parc agricole dans le secteur de Pinchat ;
- Densifier le territoire en veillant à limiter l'impact environnemental ;
- Favoriser la réalisation d'écoquartiers, notamment dans le futur quartier PAV ;
- Encourager la mobilité douce et les transports publics ;
- Réaménager les bords de l'Arve après la fin des travaux du CEVA ;
- Multiplier les espaces verts ;
- Aménager dans l'ensemble de Carouge des zones de rencontre 20 km/h (priorité aux piétons) ;
- Créer des places, des parcs et des espaces de jeux dans les quartiers densément peuplés ;
- Soutenir le projet de couverture complète ou partielle de la route du Val-d'Arve ;
- Promouvoir, en concertation avec la population, la réalisation de rues piétonnes dans le Vieux Carouge et les différents quartiers ;
- Assainir dans les plus brefs délais les rues dépassant les limites légales du bruit ;
- Encourager la réalisation du plan directeur communal de l'Energie visant à promouvoir la sobriété énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à limiter de manière générale l'impact sur l'environnement ;
- Développer une action publique permettant de se rapprocher d'une société à 2000 watts ;
- Privilégier des aménagements urbains adaptés au caractère historique des quartiers et tout particulièrement du Vieux Carouge (par exemple revêtements des trottoirs en dalles) ;
- Encourager la nature en ville (plantations en pleine terre, potagers urbains, nichoirs en ville, corridors biologiques, ruches) ;
- Favoriser la perméabilité des sols et encourager la végétalisation des toits plats ;
- Compenser les atteintes à la nature par des mesures préservant la diversité biologique ;
- Poursuivre la concertation entre les autorités communales, les associations et la population pour le développement de leur quartier.

Cohésion sociale

Carouge doit poursuivre sa politique active d'amélioration de la cohésion sociale par une intégration de toutes et tous.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Associer, grâce à une démarche participative, les diverses catégories de la population au développement de leur ville (agenda 21, contrats de quartier, consultations, débats, ...);
- Soutenir activement les associations qui défendent les droits des minorités et luttent contre les discriminations ;
- Prendre systématiquement en compte les personnes à mobilité réduite (personnes en situation de handicap, aînés, parents avec poussettes etc...) dans les équipements urbains et les bâtiments ;
- Mettre en valeur la diversité de la population dans les manifestations et publications communales ;
- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises ;
- Soutenir l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Culture, sports et loisirs

La culture participe à la construction de l'identité des personnes. Elle questionne et divertit l'individu, la société. Le sport quant à lui participe à l'épanouissement des habitants ainsi qu'à la lutte contre de nombreuses maladies liées à la sédentarité. Les Verts carougeois s'engagent à favoriser un large accès de la population aux infrastructures sportives et à étendre l'offre de loisirs en particulier pour les jeunes et les aînés.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Soutenir la reconstruction du théâtre de Carouge et la rénovation de la salle des fêtes ;
- Favoriser la diversité des expressions culturelles sur le territoire de la commune (mise à disposition de locaux, communication, subventions, etc.) ;
- Favoriser la pratique du sport sous toutes ses formes ;
- Réaménager la zone sportive de la Fontenette en accroissant les espaces verts et en soutenant la création d'une piscine couverte dans le secteur ;
- Soutenir l'ensemble des théâtres carougeois dans leurs efforts de création et de démocratisation de l'offre culturelle ;
- Soutenir la création d'équipements, de lieux associatifs et culturels simplement aménagés, en particulier dans le périmètre du PAV ;

- Soutenir le projet de transformation des Halles de la Fonderie en un lieu culturel ;
- Elargir l'accès aux bibliothèques, théâtres, lieux historiques et culturels de la commune à tous les habitants ;
- Appuyer la Fondation Bio dans ses efforts visant à proposer à la population carougeoise une offre cinématographique variée et de qualité ;
- Cibler le soutien financier et matériel communal aux associations sportives et culturelles qui contribuent à l'amélioration du lien social ;
- Accroître les espaces dévolus aux loisirs de plein air, en particulier les parcs et les promenades ;
- Développer la participation des aînés aux activités culturelles et sportives ;
- Etendre l'offre de lieux de loisirs et de détente pour les jeunes (agospaces, skate-parc, places de jeux, lieux de rencontre, etc.).

Economie

Pour un développement durable et responsable. Préserver le tissu entrepreneurial, commerçant et artisanal de Carouge tout en incitant les acteurs économiques à faire preuve de responsabilité sociale et environnementale. Car si les entreprises participent pleinement au développement économique de notre cité, elles ont également un rôle majeur en matière de cohésion sociale.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises qui respectent des critères écologiques et sociaux tels que plan de mobilité, insertion d'employés précarisés, investissement dans la formation d'apprentis et d'employés etc. ;
- Négocier avec toute nouvelle entreprise d'importance prévoyant de s'établir à Carouge afin qu'elle engage en priorité des habitant-e-s de la commune en recherche d'emploi, en s'inspirant de l'expérience de la Ville de Vernier avec l'arrivée d'Ikea ;
- Créer une antenne de soutien aux chômeurs au sein de l'administration communale ; avec une attention spécifique aux plus de 50 ans ;
- Encourager l'installation et le maintien de commerces de proximité qui favorisent la vie dans les quartiers et les échanges, en leur attribuant, en priorité, des arcades communales ;
- Attribuer les mandats de sous-traitance (gérance de restaurants, entretien, nettoyage) et les droits de superficie en priorité aux entreprises locales respectant les critères sociaux et environnementaux ; (plus de 50 ans) ;
- Soutenir la création et le maintien de places d'apprentissages par un appui aux PME (y compris financier) ;
- Garantir les engagements pour la coopération au développement à hauteur de 1% du budget communal ;
- Valoriser le patrimoine historique, économique et culturel de Carouge ;

- Soutenir l'introduction d'une monnaie complémentaire dans Genève et sa région ;
- Instaurer un Plan d'Utilisation du Sol (PUS) sur notre territoire afin de maintenir les arcades pour les activités artisanales et commerçantes.

Gouvernance et fiscalité

Appliquer les principes d'une bonne gouvernance, d'une gestion durable des ressources financières et favoriser la participation des habitants aux décisions.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Maintenir une fiscalité et une taxe professionnelle adaptées aux enjeux qui attendent Carouge ces prochaines années : développement du quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV), logements, réalisation de crèches, reconstruction du théâtre, réseau de mobilité douce, etc. ;
- Etablir un plan quadriennal des investissements communaux ;
- Renforcer les synergies entre Carouge et les communes limitrophes dans différents domaines (crèches, EMS, activités sportives, culture, etc ...) ;
- Finaliser la mise en place de la charte d'achats communale respectant les principes du développement durable ;
- Favoriser une alimentation de proximité et biologique dans la restauration collective ;
- Renforcer le partenariat avec les institutions et entreprises qui pratiquent l'économie sociale et solidaire ;
- Soutenir une politique de partage du temps de travail à tous les échelons de l'administration communale ;
- Encourager et faciliter l'implication des habitants dans leur vie de quartier, notamment par la mise en place de contrats de quartier, d'expositions et de débats ;
- Réserver, si possible, une partie des emplois créés ou renouvelés au sein de l'administration communale à des chômeuses et des chômeurs en fin de droit ayant les compétences requises.

Logement

Soutenir la construction de logements à prix abordable pour la population. Encourager la mixité sociale. Inciter à la création d'écoquartiers et de coopératives d'habitation, favorisant la cohésion sociale tout en garantissant une maîtrise des loyers à long terme.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Poursuivre une politique active d'acquisition de terrains et d'immeubles par la commune ;
- Accorder des droits de superficie à des coopératives d'habitations ;
- Promouvoir la construction de nouveaux logements de qualité (surfaces et équipements suffisants, création de balcons ou loggias, aménagements extérieurs généreux) ;
- Favoriser la mixité des logements dans les nouveaux quartiers ;
- Soutenir, via les fondations immobilières communales, le maintien d'une politique communale active pour des loyers modérés ;
- Soutenir l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Soutenir la réalisation d'écoquartiers et les demandes différenciées de la population en matière de logement : logement social, coopératives d'habitations, baux associatifs, etc. ;
- Encourager, à l'intérieur des zones constructibles, une densification adaptée et maîtrisée ;
- Mettre en place et financer un plan d'assainissement énergétique des bâtiments communaux et des fondations immobilières communales.

Mobilité

Favoriser la mobilité douce et les transports publics qui contribuent également à améliorer la santé. Modérer la circulation automobile pour accroître la sécurité des piétons et des cyclistes afin de diminuer les nuisances sonores et la pollution.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Généraliser la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire de Carouge, à l'exception des grands axes routiers ;
- Réaliser un réseau cyclable continu et sécurisé sur l'ensemble du territoire communal ;
- Multiplier les incitations à la mobilité douce (marche et vélo) comme moyens de déplacements;

- Aménager les espaces piétonniers (trottoirs, places) de façon à permettre à tous les habitants de se déplacer agréablement et en toute sécurité ;
- Décourager le trafic de transit par des mesures appropriées ;
- Inciter les TPG à améliorer la desserte des nouveaux quartiers ;
- Diminuer le stationnement en surface pour rendre aux habitants les espaces ainsi gagnés ;
- Favoriser la coopérative Mobility par un accroissement de l'offre de parkings dans les quartiers mal desservis ;
- Veiller à l'intégration de places de stationnement réservé au covoiturage lors de la conception de nouveaux projets immobiliers ;
- Réévaluer la hiérarchie des routes sur le territoire communal, en particulier pour les grands axes afin de permettre

Santé et action sociale

« La santé est favorisée par la qualité de vie que nous défendons »

Les Verts carougeois s'engagent pour une meilleure répartition des richesses. Cela afin de prévenir et de lutter contre la précarité. La création de solutions de garde pour la petite enfance doit rester un axe fort de la politique communale. La mixité sociale et intergénérationnelle doit être prise en compte dans tout nouveau projet.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Maintenir le soutien social aux familles et aux personnes fragilisées ; améliorer l'information aux ayants-droits ;
- Créer une antenne chômage ;
- Poursuivre la création de places d'accueil pour la petite enfance (crèches, mamans de jour) visant à atteindre l'objectif de répondre à 100% des demandes ;
- Assurer la couverture des besoins en garde d'enfants en âge préscolaire, également pendant les vacances scolaires ;
- Soutenir l'offre d'accueil extrascolaire, notamment les mercredis et durant les vacances scolaires ;
- Développer la politique des aînés visant, entre autres, à lutter contre l'isolement ;
- Accroître la diversité des possibilités d'accueil pour les personnes âgées et très âgées (EMS, foyers de jour, IEPA, appartements aménagés et maisons autogérées) ;
- Développer et soutenir des campagnes d'informations et d'actions sur les problèmes de santé publique tels que sédentarité, alcool, maltraitance ;
- Promouvoir la pratique de l'exercice physique dans l'espace urbain en favorisant la mobilité douce, en installant des appareils de gymnastique, en offrant des cours et en créant des potagers urbains ;

- Lutter contre les nuisances sonores et la pollution de l'air en supprimant ou réduisant leurs sources (réduction du trafic, revêtement phono-absorbant, répartition des fêtes...);
- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée en favorisant les produits bio, de saison et produits localement ;

Sécurité

Seule une approche sécuritaire incluant une politique efficace de lutte contre le chômage et la précarité permettra d'apporter des résultats tangibles et de lutter contre les incivilités. Un effort complémentaire devra être fait pour accompagner les mesures sécuritaires actuelles par la mise en œuvre d'un urbanisme ouvert et des aménagements de l'espace public appropriés.

Concrètement, les Verts carougeois veulent :

- Développer la présence de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) sur le territoire communal ;
- Créer une antenne chômage ;
- Maintenir et faire mieux connaître l'antenne emploi-jeunes ;
- Poursuivre les tournées à pied des agents de police municipaux (APM) ;
- Favoriser la présence des concierges dans les immeubles ou groupes d'immeubles ;
- Valoriser et renforcer, grâce à la formation continue, le rôle des employés municipaux, jardiniers et concierges d'écoles ;
- Renforcer la coordination et la formation des différents acteurs (école, police municipale, affaires sociales) pour un dépistage précoce des situations à risque ;
- Poursuivre une politique de sécurité et de lutte contre les incivilités en mettant l'accent sur la prévention ;
- Demander la mise en place de radars routiers sur différents axes (y compris dans les zones 20 et 30 km/h) afin de lutter contre les accidents routiers et améliorer la sécurité de tous les usagers de la route ;
- Développer des actions et un urbanisme de qualité avec une attention particulière pour les quartiers les plus défavorisés.